

## Destruction d'un nid de frelons asiatiques / Demande de subvention

### Je soussigné(e) :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....



: .... / .... / .... / .... / ....



: .... / .... / .... / .... / ....

Courriel : .....@.....

### Justificatifs à fournir obligatoirement pour l'instruction du dossier :

- Justificatif de domicile en cours de validité (facture d'électricité, de gaz, de téléphone, d'internet...)
- Copie de la facture établie au nom du demandeur et acquittée par l'entreprise clairement identifiée, faisant apparaître : la mention « frelons asiatiques », la date de destruction du nid et son emplacement précis ainsi que les conditions d'intervention justifiant le montant facturé (entre 0 et 5m, 5 et 15m, >15m)
- Un relevé d'identité bancaire du demandeur

- **M'engage à signaler à l'organisme FREDON-GDMA par téléphone, au 02 77 645 776, la découverte du nid de frelons asiatiques.**
- **Certifie exacts, sous peine de poursuites, les renseignements figurant sur le présent document.**
- **Déclare avoir pris connaissance des règles d'attribution figurant dans le règlement ci-joint.**

Fait à \_\_\_\_\_

Signature du demandeur:

Le \_\_\_\_\_

### **A retourner au plus tard le 2 décembre de l'année en cours :**

A la Mairie de Lillebonne - Service sécurité  
Esplanade François Mitterrand, 76170 Lillebonne  
Tel : 02.32.84.50.50 / fax : 02.32.84.52.99  
Ou le site internet [www.lillebonne.fr](http://www.lillebonne.fr)

### **Mentions légales**

Le Maire de Lillebonne sis à l'Esplanade François Mitterrand, 76170 Lillebonne, a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 2 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données.

Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation du traitement : Destruction d'un nid de frelons asiatique / Demande de subvention.

Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées.

Les données sont destinées à la Mairie de Lillebonne et sont transmises à la Trésorerie pour paiement. Elles sont conservées pour une durée de 1 an.

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter [contact@lillebonne.fr](mailto:contact@lillebonne.fr) / Mairie, Esplanade François Mitterrand, 76170 Lillebonne. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.

**Attention : toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.**

**La Ville de Lillebonne se réserve la possibilité de contrôler la réalité de la prestation auprès de l'entreprise désignée.**

## Destruction d'un nid de frelons asiatiques / Demande de subvention REGLEMENT

### **Bénéficiaire :**

Tout particulier<sup>1</sup> domicilié sur la commune de Lillebonne, propriétaire ou locataire<sup>2</sup>.

### **Dépôt et instruction de la demande d'aide financière :**

1. Tout particulier découvrant un nid de frelons asiatiques sur sa propriété devra en avertir la Mairie de Lillebonne ainsi que l'organisme FREDON-GDMA par téléphone au 02-77-645-776.
2. A l'issue de ce signalement, le particulier devra prendre l'attache d'une entreprise agréée « BIOCIDES » et disposant d'une assurance professionnelle<sup>3</sup>, afin de procéder à la destruction du nid de frelons asiatiques. La destruction devra nécessairement être réalisée entre le 1<sup>er</sup> avril et le 23 novembre<sup>4</sup>.
3. Le particulier déposera ensuite son dossier de demande d'aide financière complet en Mairie ou par voie postale à l'intention du service sécurité, ou via le site internet de la ville (*imprimé de demande<sup>5</sup> dûment rempli et signé, accompagné des pièces justificatives précisées sur la fiche de demande de subvention*).
4. La Ville de Lillebonne accusera réception du dossier, vérifiera la recevabilité de la demande d'aide financière et informera le requérant, par courrier, dans un délai d'un mois, des suites réservées à sa demande.

Tout dossier présenté incomplet sera systématiquement rejeté.

### **Montant des aides financières:**

- 40 euros pour une destruction de nid à accès facile.
- 70 euros pour une destruction de nid à accès périlleux ou qui nécessite l'utilisation d'une perche
- 100 euros pour une destruction de nid pour les grandes hauteurs qui nécessitent soit l'utilisation d'un Pistolet Insecticide Longue Portée (PILP), soit d'une nacelle.

*Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter le service sécurité de la Ville de Lillebonne au 02.32.84.50.50.*

<sup>1</sup> Personnes physiques uniquement (*les personnes morales n'étant pas concernées par ces aides financières*)

<sup>2</sup> Pour les locataires de logements sociaux, l'intervention reste à la charge du bailleur social

<sup>3</sup> Liste des entreprises à disposition en Mairie et sur le site internet [www.lillebonne.fr](http://www.lillebonne.fr)

<sup>4</sup> Date limite de retour des dossiers de demande de subvention : 2 décembre.

<sup>5</sup> Imprimé téléchargeable sur le site Internet ou à disposition au Guichet Unique de l'Hôtel de Ville.



**Liste des entreprises Agrées FREDON-GDMA au 20/03/2019 qui interviennent sur  
la commune de Lillebonne.**

(Lien: <https://www.frelonasiatique76.fr/intervenants> / tel : 02 77 645 776)

- **CB MULTI-SERVICES**

BEAUFILS Christophe, 8 rue du Procès, 76 330 PETIVILLE, 06 32 02 00 40, [cb.multiservices@yahoo.fr](mailto:cb.multiservices@yahoo.fr)

- **ENTREPRISE GUEPES ET FRELONS DE LA POINTE DE CAUX**

TUNCQ Nicolas, 561 Bis hameau le Baillage 76110 ECRAINVILLE, 06 31 01 21 93, [nicolastuncq@laposte.net](mailto:nicolastuncq@laposte.net)

- **HYGIENE SERVICES 3D**

BEZIERS Yann, 13 rue d'Estimauville 76600 LE HAVRE, 02 35 19 08 70, [yannbeziers@hygieneservices3d.fr](mailto:yannbeziers@hygieneservices3d.fr)

- **ALLOGUEPE76**

DODELIN Mathieu, 41 rue de l'écluse 76280 CRIQUETOT L'ESNEVAL, 06 27 75 96 55, [mathieu.dodelin@free.fr](mailto:mathieu.dodelin@free.fr)

- **RADICAL ANTIPARASITE**

FONTAINE Damien, 8 bis Avenue Louis Debray, 76210 BOLBEC, 02 35 31 64 94 / 06 75 05 19 09  
[radicalfrance@orange.fr](mailto:radicalfrance@orange.fr) / [deratisation-lehavre.com](http://deratisation-lehavre.com)

- **ARBORIBUS par rhizome**

COULANGE Yann, 257 route du Chêne, 76430 SAINT-VINCENT-CRAMESNIL, 06 69 68 51 29, [yanncoulange@yahoo.fr](mailto:yanncoulange@yahoo.fr)

- **EJS (Entretien-Jardins-Sépultures)**

VINCENT Loic, 44 rue Monge 76620 LE HAVRE, 02.35.22.98.23 / 06.49.72.26.20, [entreprise.e.j.s@gmail.com](mailto:entreprise.e.j.s@gmail.com)

- **LES JARDINS D'AUGUSTIN**

LACHEVRE Augustin, 7 route des ifs 76400 TOURVILLE-LES-IFS, 06 01 49 83 55, [augustinlachevre@gmail.com](mailto:augustinlachevre@gmail.com)

- **STOPGUEPES76**

CORNU Vincent, 28 rue Guillaume le Conquérant 76400 FECAMP, 06 43 24 24 48, [stopguepes76@gmail.com](mailto:stopguepes76@gmail.com)

- **NORMANDIE GUEPES**

LEFRANCOIS Jean-Michel. 4 impasse Rhododendrons 76560 ETALLEVILLE, 06 30 49 92 52, [taupenet@gmail.com](mailto:taupenet@gmail.com)  
/ [www.normandie-guepes.fr](http://www.normandie-guepes.fr)

- **ABEILLE GUEPE FRELON**

BELLIOT Jacky, 150 route de l'établissement 76690 GRUGNY, 02 35 33 13 18 / 06 15 43 00 69,  
[jacky.76@laposte.net](mailto:jacky.76@laposte.net) / [essaim.76.free.fr](http://essaim.76.free.fr)

- **TNBS (Traitement des Nuisibles Bio Services)**

BACHELET Philippe, 1 rue Clovis Cappon 76190 YVETOT, 06 79 78 55 01, [bacheletphilippe@orange.fr](mailto:bacheletphilippe@orange.fr)

- **DESTRUCT GUEPES 76**

LEBOULCH Nicolas, 1114 rue du Bois Marie 76560 DOUDEVILLE, 06 42 68 49 02, [destructguepes@live.fr](mailto:destructguepes@live.fr)